

L'ENGAGEMENT POLITIQUE DES FEMMES TOGOLAISES

RÉSUMÉ

En septembre 2013, Thinking Africa été invité à Lomé pour animer un dialogue politique dans le cadre du long processus de réconciliation nationale. Quatre experts de TA, Hassatou Balde, Félicité Jessica Ranohefy, Mame Khady Diouf et Saïd Abass Ahamed ont facilité cette rencontre de 5 jours. A l'occasion de ce séminaire nous avons fait la rencontre de Mme Épiphanie Houmey Eklu-Koevanu, juriste, coordonnatrice du Centre de recherche, d'Information et de Formation pour la Femme créé par le Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement (GF2D). Mme Épiphanie Houmey Eklu-Koevanu, anime et organise des nombreuses formations sur les questions du genre et la participation des femmes en politique. Elle revient dans cet entretien sur des nombreuses questions névralgiques pour le continent.

Mme Épiphanie Houmey Eklu-Koevanu, juriste, coordonnatrice du Centre de recherche, d'Information et de Formation pour la Femme créé par le Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement (GF2D). Email: phanihoumey@gmail.com

MOTS-CLEFS

Participation des femmes en politique, droit des femmes, parité, Protocole de Maputo, femmes...

Saïd Abass Ahamed : Quels sont les objectifs du centre de formation ?

Le centre de formation est un centre de formation et de recherche pour la femme, l'organe d'exécution de stratégie et de programme de GF2D. Ce qui m'amène à rattacher les objectifs du centre à ceux de l'organisation. Cet organisation est née en pleine mouvance démocratique dans les années 1990 et s'est donnée pour objectif, premièrement d'amener les femmes à prendre conscience de leurs droits à les connaître mais également les accompagner, les former de sorte qu'elles puissent émerger dans les instances de prise de décisions. De façon générale, il s'agit pour notre organisation d'œuvrer à ce que les hommes et les femmes puissent collaborer, travailler ensemble pour la construction de la cité et pour le bien-être des citoyens et citoyennes.

Saïd Abass Ahamed : Le Centre de Formation pour les femmes a été créé à par la conférence nationale dans les années 1990 ?

Exactement, lorsque l'ère démocratique a été lancée, les femmes qui ont créé cette institution se sont dit qu'il faudrait donner une place de choix à la femme togolaise dans la nouvelle société démocratique. Cet ainsi que les femmes sont venues de divers horizons professionnels à savoir : juriste, expert-comptable, agronome, médecin et se sont mises ensemble pour réfléchir et sortir un manifeste. Ce manifeste comporte la vision de l'organisation, la vision d'un Togo ou homme et femme travaillent en partenariat, la vision d'une Afrique ou les femmes ont émergé dans les instances de décisions pour faire entendre leurs voix quant au développement du continent.

Saïd Abass Ahamed : Quel bilan tirez-vous de votre action ? Est-il encore difficile d'intervenir

Nous constatons des améliorations, mais nous sommes encore loin de nos attentes, ce qui veut dire que nous avons encore un long chemin à parcourir. Lors que nous regardons un peu les statistiques en matière de participation des femmes, il est vrai que grâce au GF2DD nous avons changé beaucoup de choses. Le GF2D a participé au processus d'accord politique global, donc avec notre organisation nous avons amenés les femmes à la table de négociation. Les discussions concernant la vie de la nation ne se limitent pas seulement aux acteurs politiques qui sont essentiellement des hommes.

Le GF2D a avec le Réseau des femmes anciens ministres et parlementaires participé dans ce processus de dialogue politique qui a permis la reprise de la coopération après cette longue crise que le Togo a subi.

En termes de connaissance de droit quels sont les articles aujourd'hui ?

Je pense que les femmes sont davantage informées de leurs droits : droit politique, droit socio-économique ce qui fait que plus de femmes s'intéressent à la chose publique et à travers les conventions internationales notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard de la femme, le protocole à la charte africaine relatif aux droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme ou appelé simplement le protocole de Maputo. A travers ces instruments internationaux le gouvernement togolais s'est engagé à améliorer le cadre de participation. Nous pensons disons que c'est le plaidoyer que font les organisations des femmes en Afrique notamment notre organisation qui a participé efficacement au processus d'adoption du protocole de Maputo.

Aujourd'hui nous avons une femme à Cour la constitutionnelle c'est grâce nos plaidoyers. Nous formons des femmes candidates aux élections. Ces femmes sont formées et accompagnées mais cela reste insuffisant pour obtenir une participation équitable à toutes les instances de décision.. C'est pour cette raison que nous continuons notre plaidoyer pour que le cadre juridique soit plus favorable. Le Président de la République a lancé le processus de parité cela a entraîné l'adoption d'un texte mais malheureusement sans effet contraignant.

Saïd Abass Ahamed : Depuis vos origines, avez-vous une idée du nombre de femmes que vous avez formé ?

L'organisation a formé depuis 1994 six-cent para-juristes. Il s'agit d'hommes et de femmes, qui ne sont pas issus du milieu juridique, mais formés de façon pratique sur les notions de droit, plus particulièrement les droits des femmes. Ils reçoivent pour mission d'informer les communautés sur l'état de ce droit et la nécessité d'établir des relations équilibrées au sein de la famille, dans les associations. Ces para-juristes interviennent également dans des structures d'écoute d'assistance aux personnes surtout les femmes victimes de violence. En terme de formation nous avons un programme d'éducation civique qui forme de façon périodique et suivant les circonstances. Nous avons formés des jeunes para-juristes qui sont des pairs éducateurs pour d'autres jeunes. En dehors de ces deux programmes service juridique et éduca-

tion civique nous avons également un programme socio-économique qui forme des femmes commerçante, et dans lequel des actions de promotion de la santé maternelle et infantile sont réalisées... De 2012 à 2013 nous avons formé cent-cinquante femmes commerçantes sur les droits économiques- socio- culturels mais beaucoup plus spécifiquement sur les textes de la CDEAO relatif à la libre circulation des personnes, le droit de résidence et le droit d'établissement. Ces femmes sont également formées à la gestion, au management, au marketing et au leadership. Nous les avons formées comme des formateurs qui ont la charge d'aller former d'autres femmes dans leurs groupements, dans leurs associations, dans leurs coopératives.

Saïd Abass Ahamed : Comment les hommes politiques perçoivent votre mission et vos actions ?

Cette question me fait sourire un peu parce qu'elle me rappelle les difficultés que notre organisation a eu au début. Au départ cette organisation était vue comme étant un soutien à l'opposition et du coup c'était très difficile d'organiser nos activités. De par le travail de neutralité que nous avons fait, tout doucement l'autorité a pris conscience de la pertinence de nos actions et cela a commencé à changer les mentalités. Ceux qui au départ nous voyait comme des soutiens à l'opposition, ont compris que ce n'était pas le cas et que notre seule cause était celle des femmes et par ricochet la société en général.

Saïd Abass Ahamed, Comment les femmes réagissent par rapport à vos activités ?

J'avoue qu'il y a des femmes qui aujourd'hui ne sont pas convaincues de la cause que nous défendons et cela s'explique aisément du fait du poids de la culture et des traditions. La femme togolaise traditionnellement est éduquée pour bien s'occuper de son mari, de sa maison, entretenir les enfants. Le mari a tout pouvoir de décision et décide du nombre d'enfants à avoir, il a le droit de s'impliquer en politique. La plupart des femmes vivent comme cela, aujourd'hui nous faisons ce travail de changement des mentalités donc ce n'est pas facile. Les femmes sont les premières à critiquer leurs sœurs femmes qui osent s'engager en politique. Notre travail ce n'est pas seulement à l'endroit des hommes mais également à l'endroit des femmes. Nous avons plus à faire avec les femmes parce que si les femmes ont changé et qu'elles parlent avec leurs maris, ils vont aussi changer. Quand les femmes, elles-mêmes ne sont pas convaincues, n'admettent pas par exemple que leurs fils puissent aider leur femme dans leur foyer, et bien on ne peut que perpétuer les discriminations.

Saïd Abass Ahamed : Il semble que les paysans sont prêts à adopter le changement, mais que les intellectuels sont plus résistants.

Tout à fait d'ailleurs quand j'analyse un peu les cas des violences que nous avons, je peux dire que les hommes intellectuels sont plus violents vis-à-vis de leurs femmes. Une femme intellectuelle ne se laisse pas faire, elle est éduquée, éclairée, elle veut donner son avis sur toutes les questions concernant la famille. Si l'homme n'est pas dans cette logique-là, c'est difficile. Je suis en train de traiter un cas des violences par un médecin qui laisse sa femme dormir sur la terrasse, quelqu'un qui a prêté serment de protéger la vie. Cela montre que beaucoup des facteurs bloquent toujours le mieux-être de la femme. Le travail de changement des deux mentalités est fondamental, si elles ne sont pas changées aussi bien chez les femmes que les hommes nous n'approcherons jamais de la justice sociale.

Saïd Abass Ahamed : quelle est votre relation avec l'autorité nationale, est-ce qu'on vous trouble toujours ou est-ce qu'on vous laisse travailler en paix ?

Comme je le disais avec le temps les autorités ont constaté nos réalisations concrètes, et ont fini par se les approprier. Je prends l'exemple des paras juristes, aujourd'hui le ministère de la promotion de la femme utilise nos parajuristes et duplique nos bonnes pratiques en matière de gestion des centres d'écoute. Et le GF2D est la première organisation à initier l'installation des centres d'écoute. Aujourd'hui le ministère a compris son importance et crée aussi des centres d'écoute. Le gouvernement n'organise pas d'activité sans nous inviter, les différents dialogues qui ont eu lieu récemment avant les élections, notre organisation y a participé. Donc c'est pour vous dire que finalement les autorités politiques ont compris que cette organisation n'a qu'un seul objectif le mieux-être de la femme togolaise.

Saïd Abass Ahamed : la dernière question porte sur l'Afrique de l'ouest. Est-ce que vous avez senti une progression sur le continent par rapport à la place qu'on réserve à nos femmes à nos sœurs et nos petites filles ?

Je pense que dans beaucoup des pays africains les femmes se battent et il y a des hommes qui ont compris l'enjeu et qui s'engagent pour la participation des femmes. Je vous donne l'exemple du président Abdoulaye Wade qui a initié et conduit avec beaucoup de sagesse le processus de parité au Sénégal. Il a échoué dans un premier temps mais, les femmes ont continué le combat et il les a soutenues jusqu'à ce que en 2010 la parité soit mise en place. Le président Macky Sall

est allé dans la même logique, il a continué le processus lors des dernières législatives. La loi a permis de relever le niveau de participation des femmes au sein de l'assemblée nationale sénégalaise. Je pense qu'il faut des hommes convaincus de nos jours pour appuyer le processus, lorsqu'il y a l'engagement politique au plus haut sommet de l'état le processus évolue bien... Aujourd'hui la forte participation des femmes dans la société sénégalaise, est une progression, au sein de la jeune génération, la jeune fille sait que le cadre est là, et qu'elle doit se battre et bien se former pour être au sommet. Lorsque nous allons un peu plus loin de chez nous en Afrique, toujours au Rwanda, les femmes rwandaise se sont battues. Les gens disent que c'est parce que le génocide a tué un

grand nombre d'hommes et que les femmes n'ont eu d'autre choix que de prendre leurs responsabilités mais si elles n'avaient pas pris cette responsabilité elles seraient en marge de la construction de leur pays. Au Ghana aussi les femmes se sont mobilisées et elles participent efficacement aux élections locales et à tous les niveaux. Donc, je pense qu'au niveau de l'union africain se battre pour avoir des textes favorables à la participation des femmes n'est pas vain. Il y a la déclaration solennelle des chefs d'états, qui oblige de prendre en considération la participation équitable des femmes au niveau des commissions. Nos Chefs d'Etat doivent pouvoir lier l'acte à la parole en adoptant des mesures efficaces pour accélérer l'instauration de l'égalité hommes et femmes.